

Chômage créateur : exploration à poursuivre

Michel Boyer and Marie-Chantal Guedon

Volume 2, Number 2, Fall 1989

Chômage et travail

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301047ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301047ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boyer, M. & Guedon, M.-C. (1989). Chômage créateur : exploration à poursuivre. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(2), 49–57. <https://doi.org/10.7202/301047ar>

Article abstract

L'article relate l'expérimentation d'un nouveau mode d'intervention auprès de jeunes adultes en chômage de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce type d'intervention, basé sur la notion du chômage créateur, visait à inciter les jeunes adultes sans emploi à utiliser leur temps de chômage d'une façon constructive, dans la perspective d'un développement de l'autonomie. Le bilan de l'intervention met en évidence, chez la clientèle cible, un mode de participation différent de celui qui était attendu au départ. Toutefois, pour les participants les plus assidus, l'intervention semble bien avoir atteint son objectif de transformer le processus de décroissance habituellement lié au chômage prolongé en une expérience plus positive de développement personnel.

Chômage créateur: exploration à poursuivre

Michel Boyer
Centre de formation à l'autogestion
du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
Marie-Chantal Guedon
Département d'orientation professionnelle
et d'administration scolaire
Université de Sherbrooke

L'article relate l'expérimentation d'un nouveau mode d'intervention auprès de jeunes adultes en chômage de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce type d'intervention, basé sur la notion du chômage créateur, visait à inciter les jeunes adultes sans emploi à utiliser leur temps de chômage d'une façon constructive, dans la perspective d'un développement de l'autonomie. Le bilan de l'intervention met en évidence, chez la clientèle cible, un mode de participation différent de celui qui était attendu au départ. Toutefois, pour les participants les plus assidus, l'intervention semble bien avoir atteint son objectif de transformer le processus de décroissance habituellement lié au chômage prolongé en une expérience plus positive de développement personnel.

Dans notre société, tout le monde s'entend sur le fait que le chômage est un problème dont les conséquences sont majeures, aussi bien pour la société que pour les individus. On tente habituellement de l'éliminer en travaillant sur deux fronts : celui de la création d'emplois et celui du développement de « l'employabilité » des personnes non encore détentrices d'un emploi. Or, une autre possibilité existe : celle d'y faire face en aidant les personnes qui le subissent à prendre les mesures voulues pour en pallier les effets négatifs, sinon le transformer en une occasion de croissance vers une plus grande autonomie. C'est cette possibilité qu'a voulu vérifier un organisme communautaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, par le biais d'un projet d'intervention auprès de jeunes adultes en chômage. Le présent article traite de ce projet.

Après quelques précisions sur le contexte dans lequel le projet s'est développé, nous décrirons d'abord celui-ci dans ses grandes lignes ; nous présenterons ensuite un bref bilan des résultats obtenus et terminerons par quelques commentaires relatifs aux implications de ces derniers.

1. Le chômage : un problème de société... et aussi d'individu

Les conditions de l'emploi au Québec, comme dans une grande partie des pays industrialisés n'ayant pas de politique de plein-emploi, se dégradent. Nous connaissons un niveau de chômage qui touche des centaines de milliers de personnes. De plus, un examen de la répartition des types d'emplois, ces dernières années, montre que son degré de « précarisation » augmente.

L'emploi régulier et à temps plein a tendance à devenir une réalité pour une proportion de plus en plus restreinte de travailleurs et travailleuses. Dans notre culture, où cet emploi est la principale source d'identité sociale, son absence a des effets destructeurs sur les individus.

N'ayant pas appris à construire une organisation personnalisée de leur temps, les chômeurs et chômeuses vivent habituellement, de par l'absence d'emploi, une rupture du mouvement et de la continuité dans leur système de vie personnelle (Lemaire, 1985). Il ne reste, bien souvent, qu'un sentiment de vide et d'inutilité, accompagné par surcroît de culpabilité, face à l'incapacité de s'intégrer dans la vie sociale.

De plus, l'emploi est habituellement assorti d'un certain nombre d'attributs positifs. En plus de la sécurité financière qu'il confère (même relative), il est générateur de réseaux sociaux, d'occasions de réalisation

de soi et d'activités. Surtout, il est porteur d'un statut social important et symbolise la réussite d'un processus d'intégration à l'ensemble de la société. La perte d'un emploi représente aussi la perte de ces attributs.

Ces différentes pertes, concomitantes à celle de l'emploi, se vivent souvent dans un processus de décroissance (Limoges, 1983). D'abord, après le premier choc, c'est un sentiment de libération du labeur et de ses contraintes qui émerge.

Ensuite, une étape intensive d'aspirations à se retrouver un nouvel emploi prend place. Cette étape est accompagnée par une mobilisation plus ou moins grande à la recherche d'un emploi. Suivent, en cas d'échec, des phases marquées par de plus en plus d'hésitations, de frustrations et d'agressivité. Les refus de la part d'employeurs éventuels sont vécus comme indigestes; les initiatives et les aspirations se perdent. Finalement, arrive la résignation, avec le retrait de la vie sociale.

Habités à dépendre de l'emploi pour régir nos horaires, prouver notre valeur personnelle, concrétiser notre vie sociale, etc., nous n'avons que peu développé la capacité de nous épanouir en dehors du cadre qu'il crée. Pourtant, cette capacité est essentielle si l'on veut permettre le maintien et même l'augmentation de l'estime de soi et du goût de vivre dans les périodes de non-emploi. Développer cette capacité chez les personnes victimes du chômage, c'était là l'objectif du projet d'intervention élaboré par le Centre de formation à l'autogestion du Haut-Richelieu (CFA), projet qui porte le titre évocateur de « Chômeurs créateurs associés »¹.

2. Le projet « Chômeurs créateurs associés »

Le projet « Chômeurs créateurs associés » avait pour but d'expérimenter, auprès des jeunes adultes sans emploi de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, un mode d'intervention visant à aider ces jeunes sans travail à utiliser le temps libéré par l'absence d'emploi pour agir d'une façon créatrice sur leur situation. Le projet s'appuyait en grande partie sur les idées développées par Limoges et son équipe (1983).

S'adressant plus spécifiquement aux personnes sans emploi âgées entre 18 et 30 ans, l'intervention projetée devait, par différentes démarches, amener ces personnes à exploiter le temps dont elles disposent pour

1. Ce projet a pu être réalisé grâce à une subvention du ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social (no 4554-1-135). On peut se procurer le texte du rapport en s'adressant au Centre de formation à l'autogestion, C. P. 552, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6Z8

entreprendre des activités susceptibles de favoriser leur épanouissement et une plus grande prise en charge de leur vie. On visait ainsi à contrer le processus de décroissance personnelle habituellement provoqué par le chômage prolongé et à le remplacer par une dynamique de remise en action, sinon de croissance.

L'expérimentation de cette intervention a duré deux ans, soit de septembre 1986 à octobre 1988, après quelques mois de préparatifs. L'équipe qui y a travaillé a terminé le bilan en mars 1989, et ce sont les points saillants de ce bilan que nous voulons rapporter ici.

Après quelques commentaires au sujet des démarches envisagées dans le cadre de ce projet, nous exposerons l'essentiel des résultats obtenus en ce qui concerne la participation de la clientèle visée, du comportement général observé chez celle-ci et de l'impact de l'intervention sur les personnes qui en ont bénéficié.

2.1. Les démarches envisagées

L'intervention prévue dans la perspective qui vient d'être énoncée devait se faire aux différents niveaux auxquels touche habituellement le travail, de façon à tenir compte non seulement de l'individu, mais aussi des relations entre celui-ci et son milieu de vie. On a donc pensé à différents types de démarches concernant les niveaux suivants :

— Psycho-individuel, soit des activités de réflexion sur sa situation, d'orientation professionnelle, d'exploration de ses activités, de ses aspirations, de ses aptitudes, d'apprentissages variés, etc. ;

— Psychosocial, soit de l'encadrement à des projets de groupe, de soutien aux interactions entre les jeunes sans emploi, des activités de groupe ;

— Économique, soit de l'appui à des projets à caractère économique comme des petites entreprises, des réseaux d'échanges... et de la formation sur mesure en fonction de tels projets ;

— Communautaire, en faisant en sorte que se mettent en place, dans la communauté locale, des réseaux formels et informels d'entraide et de concertation pour appuyer les efforts des jeunes sans emploi pour améliorer leur situation.

2.2. La clientèle rejointe

Au terme du projet, 255 jeunes se sont inscrits au CFA pour participer à l'une ou l'autre des activités qui leur étaient proposées dans le cadre du projet. Le portrait de ces jeunes peut se définir comme suit :

- Une légère majorité masculine, avec un âge médian d'environ 24 ans ;
- Une majorité de personnes sans emploi depuis moins de six mois (au moment de l'inscription), mais avec un noyau quand même important (20 %) de personnes sans emploi depuis plus d'un an ;
- Un niveau de scolarité dépassant le secondaire dans 30 % des cas, mais s'arrêtant au secondaire III dans 20 % des cas ;
- Près de la moitié (40 %) sont sans préparation professionnelle précise et environ la même proportion (42 %) ont « décroché » à un moment ou à un autre de leurs études ;
- Deux fois plus d'assistés sociaux (40 %) que de bénéficiaires de l'assurance-chômage (19 %), et 14 % sans aucun revenu ;
- Une proportion appréciable (16 %) de personnes ayant déclaré avoir, ou avoir eu, des problèmes personnels sérieux : difficultés au plan de la santé mentale, toxicomanie, alcoolisme, délinquance, violence familiale, par exemple.

Les femmes semblent être dans une situation plus dramatique que les hommes, avec des périodes de chômage en moyenne plus longues, moins de revenus d'origine gouvernementale (bien-être social ou assurance-chômage) et davantage de charges d'enfants.

Les chiffres présentés plus haut laissent deviner la grande variété des situations vécues par les participants et participantes et, de ce fait, la forte hétérogénéité de l'ensemble du groupe, malgré les tendances médianes ou majoritaires qui peuvent s'en dégager.

Nous avons d'ailleurs constaté que les modes de recrutement utilisés, de même que les activités offertes, avaient une influence sur certaines caractéristiques des groupes de participants et participantes. On ne peut donc généraliser à l'ensemble des jeunes adultes sans emploi les traits relevés chez ceux qui ont participé au projet.

2.3. Le comportement général de la clientèle

La démarche envisagée dans le projet s'appuie en grande partie sur l'hypothèse que, une fois regroupés au CFA, les participants et participantes viendraient tout naturellement à élaborer de petits projets, plus ou moins permanents, et à se mobiliser autour de ces projets pour entreprendre différentes activités de formation et de réflexion. Dans cette perspective, les devis du projet mettent l'accent sur la mobilisation collective et les activités

de formation, surtout par rapport à des activités à caractère économique (projets de petites coopératives, par exemple).

Or, les choses se sont passées autrement. On a finalement expérimenté une plus grande variété de moyens d'intervention que ce qui avait été prévu, en insistant davantage sur l'aspect individuel et le développement personnel, et en ayant largement recours à des activités à caractère ludique. La participation est restée plutôt individuelle ; les projets collectifs ont été peu nombreux et il y a eu peu de regroupements durables autour d'objectifs communs. En résumé, on peut dire qu'entre le projet et sa réalisation, il y a eu un triple glissement dû aux ajustements faits en fonction du comportement de la clientèle : du collectif vers l'individuel, du socio-économique vers le psychologique et du didactique vers le ludique. Plusieurs facteurs ; à notre avis, expliquent ces glissements.

En premier lieu, il y a le fait que l'on a affaire à une clientèle plutôt hétérogène, différenciée sous beaucoup d'aspects : formation, situation familiale, mode de vie, expérience professionnelle, situation matérielle, besoins, aptitudes, intérêts, aspirations, valeurs, mode de fonctionnement, etc. Étant donné cette diversité, on comprend qu'il soit difficile de susciter une mobilisation collective.

En second lieu, le mode de participation semble refléter beaucoup plus la préoccupation de répondre à des besoins immédiats et individuels que celle de s'engager dans une démarche à plus long terme, orientée en fonction d'intérêts collectifs : participation brève, attitude d'attente de services plutôt qu'implication dans l'organisation de projets ou d'activités ; difficultés à respecter les engagements pris, à entreprendre une activité n'apportant pas une satisfaction immédiate ; besoin de contacts interpersonnels spécifiques ; recherche de solutions individuelles au problème du chômage (par exemple, un certain nombre de jeunes idéalisent la création d'une petite entreprise individuelle comme étant la solution à leur situation), etc. Il est certain que cet individualisme est exacerbé par les tensions et les frustrations liées au manque d'emploi, qui amènent la personne à se centrer profondément sur ses propres besoins et à chercher à tout prix à les satisfaire dans l'immédiat. C'est un peu une question de survie. Il y a aussi la culpabilité ressentie à l'égard de sa situation et le sentiment, accentué par la pression sociale, qu'on en porte seul ou seule la responsabilité, qui contribuent à cet individualisme.

Par ailleurs, selon Gauthier (1987), « il faut mettre en relation l'esprit supposément peu revendicateur des jeunes sans emploi avec le fait qu'ils vivent une situation qu'ils considèrent comme temporaire ». Nos propres observations semblent bien confirmer ce point de vue. Les jeunes sans

emploi restent dans l'attente alimentée par l'alternance que vivent beaucoup d'entre eux entre des emplois temporaires et des périodes de chômage. Étant en quelque sorte en suspens, ils se maintiennent dans l'espoir d'un emploi et sont alors peu disposés à investir dans une autre activité, comme se mobiliser dans un projet collectif.

Plusieurs auteurs ont déjà relevé les difficultés que l'on pouvait rencontrer à regrouper des personnes sans emploi sous une étiquette commune et avec des objectifs communs. C'est le cas, notamment, de Galland et Louis (1979), Gauthier (1988), Guay (1987) et Lesage (1987).

Tout semble se passer comme si, de par sa nature, l'expérience du chômage était une expérience foncièrement individuelle, créatrice de solitude et de repliement sur soi, plutôt que de partage et d'élaboration de projets collectifs.

Vouloir engager des personnes sans emploi dans des projets collectifs identifiés au chômage, c'est un peu vouloir aller contre l'ordre des choses. On comprend donc les difficultés que le CFA a rencontrées à ce sujet.

2.4. L'impact de l'intervention

Tout en ayant pris une direction un peu différente de celle prévue à l'origine, l'intervention effectuée a quand même eu un impact positif sur les jeunes.

En effet, les témoignages des jeunes qui ont participé le plus assidûment aux activités qui leur ont été proposées dans le cadre du projet font état des conséquences positives que leur participation a pu avoir, au plan d'une amélioration de leurs conditions de vie, au plan de changements positifs dans leur fonctionnement personnel et au plan de la réalisation d'apprentissages significatifs.

En ce qui concerne le premier point, les participants et participantes mentionnent en particulier la reconstruction de leur vie sociale : disparition de l'isolement, construction de réseaux d'amitié, établissement de liens significatifs avec des personnes-ressources, possibilité d'avoir de l'aide en cas de besoin.

Ils parlent aussi de la satisfaction liée au fait d'avoir des occupations leur permettant de structurer leur temps, de sortir de chez eux avec un but... ainsi que du plaisir ressenti dans les activités auxquelles ils ont pu participer. Quelques-uns relèvent les améliorations apportées au plan financier par l'engagement dans des projets subventionnés ou l'obtention de « jobines ». Enfin, d'autres signalent l'aide qu'ils ont reçue en ce qui concerne les informations sur les ressources disponibles ou encore le « coup de pouce » reçu pour trouver des solutions à leur situation.

Au sujet du fonctionnement personnel, il est surtout question de rétablissement de l'estime de soi et de la confiance en soi, mais aussi de changements par rapport à certains comportements : plus grande autonomie, affirmation de soi, impulsivité moins marquée, etc.

Ces changements sont probablement liés, d'une part, aux apprentissages faits dans les expériences vécues au CFA et, d'autre part, à l'amélioration des conditions de vie citée précédemment, allant de pair avec une diminution des tensions et des frustrations.

Enfin, au plan des apprentissages réalisés, il s'agit aussi bien d'apprentissages spécifiques (vidéo, peinture) que d'apprentissages d'application plus générale (planification budgétaire, connaissance du milieu, fonctionnement d'un conseil d'administration). Il faut aussi signaler la découverte ou le développement d'intérêts et de compétences spécifiques, l'amélioration de compétences sociales (communication, travail en équipe) et, de façon générale, un élargissement de la connaissance de soi.

En bref, la participation au CFA a incontestablement rendu l'expérience du chômage plus tolérable et plus agréable pour un certain nombre de jeunes. Elle a aussi contribué à l'amorce d'un redressement de la situation de ces jeunes vers un plus grand épanouissement personnel et une plus grande ouverture à diverses possibilités de solutions à leur situation. En ce sens, malgré que la démarche d'intervention ait suivi une trajectoire un peu différente de celle qui était prévue, le projet a atteint ses objectifs fondamentaux de transformation du « vécu chômage ».

Conclusions

Avec des préoccupations personnelles différentes, sans objectifs communs, sans véritable besoin d'en avoir, mus surtout par l'espoir de se tailler individuellement une place dans le marché de l'emploi, les jeunes sans emploi semblent mal placés pour être des initiateurs de projets collectifs appelant au changement des rapports au temps et à l'emploi. Leur principale préoccupation, et on peut les comprendre, semble surtout être de se débrouiller avec les règles du jeu actuelles pour en tirer le meilleur parti possible et améliorer leur situation personnelle. Encore une fois, pour eux, c'est probablement une question de survie. Mais une survie qui, au lieu de passer par la solidarité de masse et le regroupement, passe surtout par le jeu des réseaux personnels et de l'initiative individuelle. Les modes changent avec le temps!

Ceci soulève la question du type d'intervention que l'on peut faire valoir auprès de ces jeunes. L'expérience que nous avons faite confirme

le bien-fondé d'une intervention basée sur la réappropriation du temps libéré et le changement des rapports à l'emploi.

Toutefois, c'est la forme de cette intervention qui doit être revue en fonction de ce que nous savons maintenant du comportement de cette clientèle (du moins de celle avec laquelle nous avons travaillé).

Les interventions de type communautaire, qui misent sur le regroupement et la focalisation sur des intérêts communs, parfois en vue de provoquer des changements au plan des structures sociales, ne semblent pas les plus appropriées dans un tel contexte. D'après notre expérience, les jeunes sans emploi répondront mieux à une intervention individualisée et personnalisée, dans laquelle chacun peut chercher à répondre à ses propres besoins, même au travers d'activités de groupe. Et qui sait si, à un moment donné, des initiatives individuelles ne se rejoindront pas pour provoquer des changements collectifs?

Bibliographie

- D'AMOURS, M. (1987). « Les nomades du travail », dossier réalisé avec le Comité droit au travail du Conseil central de Montréal (CSN), *Vie ouvrière*, août.
- DUMONT, R. (1988). *Un monde intolérable, le libéralisme en question*, Paris, Seuil.
- GALLAND, O. et Louis, M.-V. (1979). « Jeunes chômeurs », *Esprit*, n°s 31-32.
- GAUTHIER, M. (1988). *Les jeunes chômeurs, une enquête*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAUTHIER, M. (1987). « Les jeunes sans emploi sont-ils pauvres? », dans M. Gauthier (sous la direction de), *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 45-63.
- GUAY, J. H. (1987). « Des sujets... en chômage », *Possibles*, vol. 11, n° 2, 67-78.
- LAMONDE, P. et BÉLANGER, J.-P. (1986). *L'utopie du plein emploi*, Montréal, Boréal.
- LEMAIRE, R. (1985). « Le temps... créer son travail... maîtriser son temps », septembre, 117-132.
- LESAGE, M. (1987). *Les vagabonds du rêve*, Montréal, Boréal.
- LIMOGES, J. (1983). *Chômage, mode d'emploi*, Montréal, Éditions de l'homme.